



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis d'annulation

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:24-144100>

Département(s) de publication : **75, 91, 92, 93, 94, 95, 77, 78**

Annonce n° **24-144100**

Travaux

Section 1 - Reference de l'avis initial

Annonce n° 24-38157

Mis en ligne sur le site www.boamp.fr le 20/12/2024

Section 2 - Identification de l'acheteur

Nom complet de l'acheteur : CHNO des 15-20

Type de Numéro national d'indentification : SIRET

N° National d'identification : 18003601400017

Ville : Paris cedex 12

Code postal : 75571

Grouperment de commandes : Non

Département(s) de publication : 75, 91, 92, 93, 94, 95, 77, 78

Section 3 - Identification du marché

Intitulé du marché : REAMENAGEMENT HALL D'ACCUEIL

Code CPV principal - Descripteur principal : 45000000

Type de marché : Travaux

Description succincte du marché : Travaux de réaménagement du hall d'accueil / admissions du Centre Hospitalier National d'Ophtalmologie des Quinze-Vingts

Critères d'attribution : 1- Prix global et forfaitaire de l'offre : 40 points 2- Prix global et forfaitaire de l'offre : 50 points 3- Environnement : 10 points

Section 4 - Motif de l'annulation

En application des dispositions de l'article R. 2185-2 du code de la commande publique, le pouvoir adjudicateur décide de déclarer sans suite la procédure pour « motif d'intérêt général » : une redéfinition du besoin est nécessaire, la procédure est abandonnée car le projet du hall tel qu'il était défini au lancement de la consultation est devenu obsolète et doit être revu en intégrant les espaces actuels des urgences qui pourraient accueillir la cafeteria ou bien le bureau des entrées. La maîtrise d'ouvrage travaille à la possibilité de délocaliser la médecine interne pour permettre l'installation des urgences au -1B.

Date d'envoi du présent avis à la publication : 20/12/2024